

Histoires d'eaux

Maîtrise d'ouvrage : Commune du Vigeant

Réalisation : Écomusée du Montmorillonnais



Soyez les bienvenus au Vigeant, au départ du sentier d'interprétation « Histoires d'eaux », sur un circuit en boucle de 6 km .

Ce livret vous guidera le long du sentier et vous apportera des informations supplémentaires pour mieux comprendre les relations entre l'homme et le milieu, au cours du temps. S'y ajoute une sensibilisation à l'environnement, à la protection des milieux aquatiques et des captages d'eau potable. Il vous apportera aussi des informations sur le massacre du 4 août 1944, qui a marqué l'histoire de la commune.

Bonne balade sur les sentiers du Vigeant.



Règlementation et recommandations :

- Surveillance des enfants sous la responsabilité des encadrants, notamment à l'étang
- Feux interdits
- Défense de jeter des ordures hors des poubelles
- Merci de respecter l'environnement et les équipements
- Chaussures de marche conseillées



Le bourg

La commune a été victime d'un massacre le 4 août 1944.

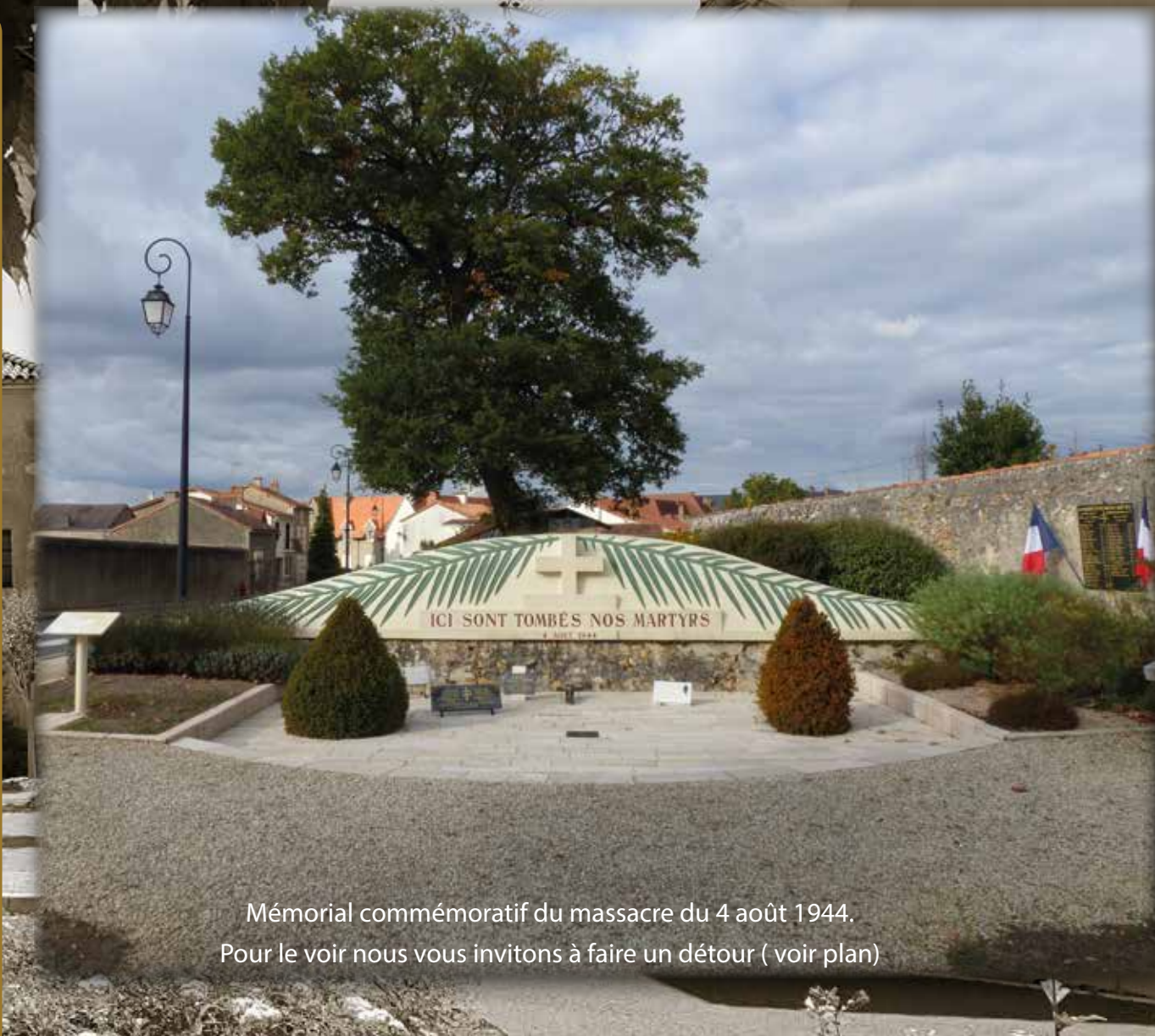
Les maquis, composés de jeunes inexpérimentés membres des FFI, accrochent, à proximité du Vigeant, une colonne de la Wehrmacht qui remonte vers la Normandie pour contrecarrer les Alliés qui viennent d'y débarquer, le 6 juin.

Cette colonne est encadrée par la Milice. Le combat est inégal, entre des maquisards sous-équipés et une armée expérimentée et bien équipée.

Dix huit résistants, âgés de 18 à 26 ans, trouvent la mort, deux autres sont tués lors d'une embuscade près de Persac.

Les troupes nazies investissent Le Vigeant et s'y livrent à des représailles. Des maisons sont pillées et incendiées.

Vingt deux civils sont exécutés. Le plus vieux a 73 ans et le plus jeune 17 mois. Onze otages sont contraints d'attendre la mort tout l'après-midi, à genoux, en plein soleil, le long du mur d'une mare desséchée. Ils sont fusillés vers 17 h. De nos jours, ce mur qui sert de soubassement au mémorial des Fusillés, porte encore les traces et impacts des balles.



Mémorial commémoratif du massacre du 4 août 1944.
Pour le voir nous vous invitons à faire un détour (voir plan)

Les maisons détruites seront reconstruites. Les couvertures utilisent des tuiles plates, les murs sont recouverts de revêtements calcaires taillés, l'ensemble est de très belle qualité.



Mais, les caractéristiques locales de l'habitat rural ne sont pas respectées. En effet, l'habitat rural du Vigeant est sous influence bas-marchoise, avec murs en moellons de roches locales et toitures à deux pans couvertes de tuiles canal.

A photograph of a forest with tall, thin trees and a path leading towards a body of water in the distance. The ground is covered in fallen leaves and some green plants. The text "A la recherche de l'Etang Neuf" is overlaid at the bottom in a stylized orange font.

A la recherche de l'Etang Neuf

Voici une première énigme, l'étang neuf est disparu depuis une date lointaine et indéterminée, mais sa digue en terre subsiste, ainsi que la fontaine qui l'alimentait.

Le plan cadastral de 1835 montre qu'à cette date, la digue était perforée pour laisser passer l'eau. Elle formait un petit ruisseau alimentant l'étang du moulin du Petit Sazat, dont nous reparlerons.



Extrait du plan cadastral napoléonien de 1835,
Le Vigean 4P_5313, Section C
Archives Départementales de la Vienne.



Les habitants du Vigean ont utilisé l'eau, abondante dans la commune, de diverses façons.

Cette partie de la vallée d'un petit ruisseau a, autrefois, été occupée par un étang. Elle a ensuite accueilli un lavoir et abrite désormais une petite zone humide. Vous pouvez observer une importante masse de lentilles d'eau à la surface de la fontaine, due à l'eutrophisation.



Les fermes du Château

Le château du Vigeant, d'origine médiévale mais reconstruit au XVIII^e siècle, comptait de vastes communs qui abritaient les récoltes du domaine. Celui-ci, divisé en nombreuses métairies, était dirigé par un régisseur, qui logeait au château et organisait le travail des métayers, au nom du propriétaire toujours absent : l'un des héritiers des sucreries Say.



Le désir de réinvestir l'activité des sucreries Say à Nantes et Paris, conduit d'abord à la vente du château, puis du domaine, au cours des années 1950.

Les terres ont, principalement, été achetées par des migrants d'origine vendéenne, heureux de trouver des exploitations disponibles à des prix avantageux.



De la Garenne, s'ouvre un large panorama sur les cultures de céréales, avec de grandes parcelles entourées de haies. Autrefois voué à l'élevage et à la polyculture, le bocage a régressé dans ce secteur, ce qui exige une attention accrue pour maintenir la bonne qualité des réserves en eau.

Les captages d'eau potable, fontaines et puits du Vigeant sont alimentés par une nappe phréatique libre à seulement 6,5m de la surface. Cela signifie qu'elle est mal protégée et qu'elle reçoit donc directement les eaux d'infiltration.

Avec l'intensification de l'agriculture, l'apport d'engrais a augmenté. Une partie n'est pas assimilée par les cultures et s'infiltré dans la nappe et dans les fontaines.

Divers êtres vivants profitent alors de cet excès de substances minérales et envahissent le milieu, c'est le phénomène d'eutrophisation.

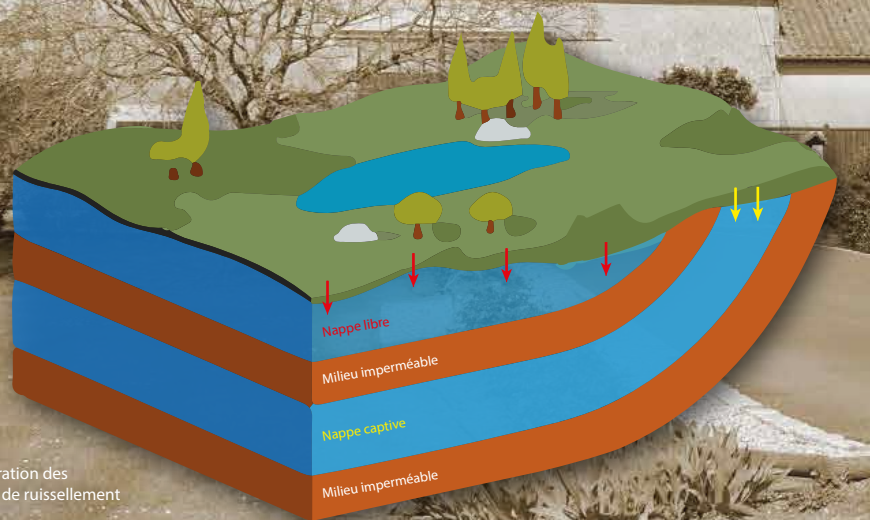


Schéma en coupe « Nappes libre et Captive »
d'après un document du Portail Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine

Selon un propriétaire, les maisons des métayers du château étaient toutes construites sur le même plan. Elles étaient prévues pour une ou deux familles de métayers.

La maison de la Grande Fa a été restaurée en conservant les caractéristiques de l'habitat rural local. On remarque une toiture à deux pans couverte de tuiles canal, une rangée d'oeil de boeuf qui éclairait le grenier et une porte d'entrée encadrée d'une ou deux fenêtres. La marée a été conservée.



Maison d'habitation de l'ancienne métairie de la Grande Fa
(ne se visite pas)

En haut à gauche : oeil de boeuf, en bas à droite : marée



Ancienne porcherie de la métairie

Les dépendances agricoles étaient des granges étables et des porcheries, ce qui témoigne de l'orientation traditionnelle de ces métairies.





Le moulin de Grand Sazat



Moulin de Grand Sazat et ses dépendances
Collection privée

Le moulin à blé de Grand Sazat animait, autrefois, ce hameau. Ce qui subsiste n'est pas accessible à la visite, mais les photos données par l'actuel propriétaire, et les documents des Archives Départementales de la Vienne nous informent sur son importance.

Le moulin employait son propriétaire, aidé de deux fariniers et de deux domestiques à fin du XIX^e siècle.

Il a probablement cessé son activité suite à la disparition de l'étang du moulin du Petit Sazat.



Le moulin était alimenté par l'eau de la Pargue, dont le débit était augmenté par la libération, le jour, des eaux retenues dans l'étang du Petit Sazat, situé en amont, durant la nuit.

Ce flux important était nécessaire pour entrainer l'imposante roue du moulin, d'un diamètre de 3.05m et de 2m de large. Le courant arrivait au dessus de la roue, ce qui témoignait d'une forte pente, inhabituelle dans la région.

La roue entrainait trois paires de meules, qui écrasaient le blé et produisaient de la farine et du son.

La photo nous montre ce qui reste du dispositif qui permettait la multiplication de la vitesse de la roue hydraulique par le rouet de fosse vertical et le rouet de volée horizontal.

La construction cylindrique en pierre est la rotonde, elle supporte les "gros fers" qui commandaient la meule tournante située à l'étage. Son mouvement rotatif sur la meule dormante écrasait les grains.

Photo prise à l'étage.
On observe la trémie, dans laquelle le meunier versait le blé pour qu'il tombe entre les meules placées dessous

Rouet de volée horizontal

Rouet de fosse vertical



L'étang, entre nature et loisirs

Aménagé à partir d'une digue construite au sud du village de Sazat, le plan d'eau communal est un bel ensemble paysager, parallèle au cours de la Pargue. Il est circonscrit par un sentier pédestre bordé de grands arbres, frênes, chênes pédonculés, charmes, acacias et peupliers.



A intervalles réguliers, des plants de roseaux phragmites ponctuent les rives de l'étang. Ce végétal a un pouvoir épurateur important, car il utilise pour sa croissance les sels minéraux dissous dans l'eau. On peut d'ailleurs constater l'absence des lentilles d'eau à la surface de l'étang, alors qu'elles sont présentes dans les fontaines du voisinage.

Il est nécessaire de contrôler le développement du roseau phragmite, car c'est une plante invasive. Sa tige souterraine, ou rhizome, prolifère rapidement et est difficile à éliminer. Le roseau repousse ainsi en permanence, malgré les coupes saisonnières.



La partie de l'étang où l'eau est la moins profonde est une zone humide, milieu de vie remarquable pour sa biodiversité.

Une zone humide est une zone tampon entre un milieu terrestre, les champs cultivés et un milieu aquatique, l'étang. Son peuplement végétal et animal constitue un écosystème riche mais fragile. Les décomposeurs (champignons microscopiques, bactéries, microfaune...) assurent la dégradation des matières organiques en substances minérales. Les végétaux chlorophylliens assimilent les substances minérales du sol, y compris les excès d'engrais, pour leur développement. Ce qui explique le pouvoir épurateur de la zone humide et la bonne qualité de l'eau de l'étang.





Le moulin du Petit Sazat

S'il n'en reste aujourd'hui qu'une ruine, le moulin du Petit Sazat était, autrefois, plein de vie. La mémoire de son activité passée subsiste toutefois dans son règlement d'eau (un document important regroupant enquêtes, plans et renseignements sur le moulin et son environnement) .



Son origine est très ancienne, puisqu'il est cité dès 1613 (Redet). De 1846 à 1861, le meunier se nomme Hilaire Bergeron et habite, avec sa famille, « la maison du meunier » située dans une zone non inondable, de l'autre côté du canal d'évacuation des eaux issues de la vanne de décharge. En 1863, le moulin ne fonctionne plus et le règlement d'eau de 1864 précise qu'il est au chômage.

La maison restera occupée par des familles sans rapport avec la meunerie, au moins jusqu'en 1911 (dernier recensement disponible). Elle est aujourd'hui disparue.

L'étang du moulin du Petit Sazat est alimenté par le ruisseau de la Pouge, par une rigole d'irrigation qui dessert les terres de la Bernardière, par le ruisseau de l'Etang neuf et par deux cours d'eau alimentés par des fontaines. Il semble sensible aux crues, c'est ce qui motive la demande de règlement d'eau sollicitée en 1863, par le Sieur Lauradour, propriétaire (usufruitier) et le Sieur Mesmin, propriétaire de la Bernardière, qui se plaint de terrains inondés périodiquement.

Cet étang a une grande importance pour les moulins situés en aval : le Grand Sazat, la Pouge et le Petit Villodier. Un règlement d'eau très ancien obligeait le propriétaire de l'étang à retenir les eaux dans son étang pendant la nuit et à les transmettre en aval pendant le jour. Il semble que le fonctionnement de l'étang du moulin du Petit Sazat conditionnait celui des moulins en aval, à commencer par celui de Sazat (le grand Sazat).

Le plan de 1864, dressé par le service des Ponts et Chaussées montre les précautions prises pour éviter l'inondation des terres traversées par le ruisseau de la Pouge en aval du Petit Moulin : un mur et deux vannes de décharge pour envoyer l'eau dans le cours sinueux de la Pargue et pour préserver l'activité du moulin du Grand Sazat.



Le béliet hydraulique est un dispositif permettant de monter l'eau d'un point bas vers un point haut.

Cette innovation attribuée aux freres Montgolfier, est un perfectionnement d'un systme inventé par un anglais. Elle ne nécessite aucune énergie extérieure, c'est une énergie renouvelable avant l'heure. Le béliet hydraulique a été très utilisé en Montmorillonnais aux 19^e et début du 20^e siècles.



Abri du béliet hydraulique



Cloche du béliet

Canalisation du dispositif

Le béliet hydraulique de la Bernardière, inaccessible, n'est plus en état de marche, mais le dispositif est encore en place. L'eau était captée au Petit Sazat, canalisée vers le béliet puis envoyée à la Bernardière via un réservoir.



Extrait de carte géologique du Vigeant

L'abondance de l'eau s'explique par l'existence d'une faille géologique, qui favorise la remontée des eaux souterraines et par la présence d'un aquifère libre, situé à seulement 6,5 m de profondeur.

La nappe phréatique proche de la surface est très sensible à la pollution organique et chimique. Il importe donc de veiller rigoureusement au maintien de la qualité de l'eau par l'éducation et la sensibilisation du public.

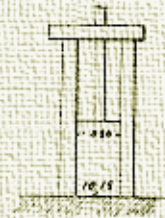
Il existe deux captages d'eau potable près du moulin du Petit Sazat : les sources de la Bernardière et du Grand Pré, dont le débit permet d'alimenter le Vigeant et les communes voisines.

Faille géologique : Il s'agit d'une cassure de l'écorce terrestre causée par le soulèvement de la chaîne hercynienne (Massif Central) à l'ère primaire. Elle entraîne le glissement de deux compartiments rocheux, l'un s'enfonce et l'autre se soulève. Cela favorise des mouvements d'eaux et la formation d'aquifères.

*Vanne de fond
à laisser à l'usinier*



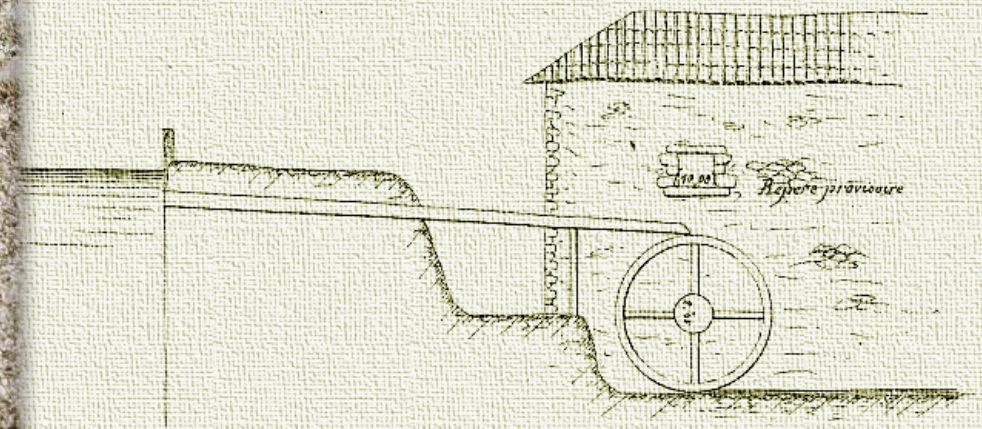
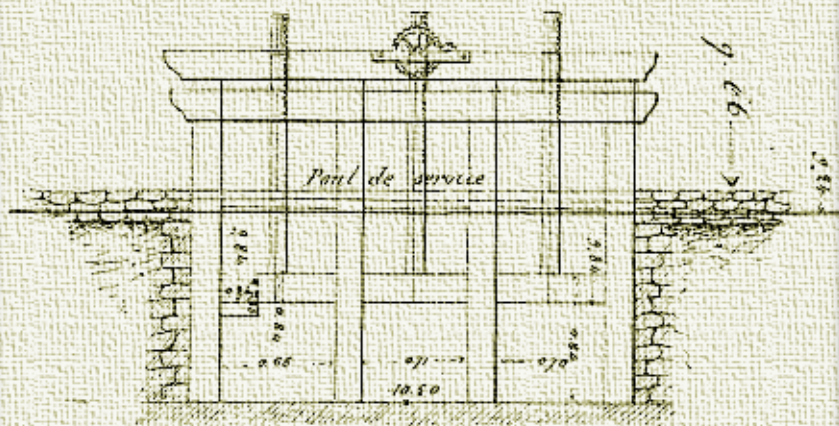
*Vanne motrice
à laisser à l'usinier*



Extraits des plans contenus dans
le règlement d'eau, de 1863-1864,
du moulin du Petit Sazat
Archives Départementales de la Vienne
liasse 7S103

Le barrage de l'étang est dépourvu de déversoir, mais il possède une vanne de décharge, une vanne de fond et une vanne motrice à l'aplomb de la roue du moulin, placé en contrebas du barrage. En raison de la hauteur de la chute évaluée à 3,50 m, une prise d'eau traverse le barrage, l'eau coule vers le dessus de la roue, d'un diamètre de 2,45 m, elle est mise en mouvement et fait tourner la paire de meules du moulin. L'eau s'écoule par le canal de fuite et rejoint le ruisseau en aval.

*Vannes de décharge
à modifier*



Tout au long de ce sentier d'interprétation, vous avez suivi le fil de l'eau.

L'utilisation de l'eau a marqué l'histoire du Vigeant, aussi bien socialement qu'économiquement et continue à le faire aujourd'hui.

Cette ressource est plus fragile qu'on ne l'on pense et il nous importe de la protéger du mieux possible, notamment par la sensibilisation des habitants et des visiteurs.

Par nos comportements, nous sommes tous responsables du maintien de la qualité de l'eau et de l'environnement, afin de pouvoir, à notre tour, léguer cet héritage à nos enfants.

Et ceci est toute une histoire...d'eaux, évidemment !

